

G
Chgt. Rd
GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

18 JAN. 2010

DEPOT N° 1492

Sanef Aquitaine

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 500.000 euros

Sise, 30, boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux
RCS Nanterre B 512 345 539


CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 5 JANVIER 2010

L'an deux mille dix, le cinq janvier, la société Sanef, Société anonyme au capital social de 53 090 461,67 euros, dont le siège social est sis 30, boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 632 050 019, représentée par M. François Gauthey, son Directeur Général, associée unique de la Société par actions simplifiée unipersonnelle Sanef Aquitaine dont le capital est divisé en 500 actions, toutes de même parité, a pris les décisions suivantes relatives :

- à la nomination du Président
- aux pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION : NOMINATION DU PRÉSIDENT

L'associé unique prend acte de la démission remise par Monsieur Michel Guérin, à effet du 31 décembre 2009, de ses fonctions de Président.

L'associé unique décide de nommer, jusqu'à nouvel avis, à effet du 1^{er} janvier 2010, Monsieur Patrick Jacamon, qui l'accepte, aux fonctions de Président, en remplacement de Monsieur Michel Guérin, Président démissionnaire.

DEUXIÈME DÉCISION : POUVOIRS À DONNER

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal dont avis sera donné au commissaire aux comptes.


L'associé unique Sanef
Le Directeur Général
François Gauthey


Bon pour acceptation de fonctions
M. Patrick Jacamon
(signature précédée de la mention
« bon pour acceptation de fonctions »)